

Province de Québec
Municipalité de La Doré
Lundi, 6 décembre 2010

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la paroisse de La Doré, tenue le lundi, 6 décembre 2010, à 20h00, à la salle des délibérations de l'édifice municipal, formant quorum sous la présidence de M. Jacques Asselin, maire.

Sont présents :

M Jacques Asselin, maire
M^{mes} Hélène Gagnon, conseillère
Catherine Bonneau, conseillère
Marjolaine Simard, conseillère
M Michel Simard, conseiller
Marc Perron, conseiller
Pierre-Paul Lalancette, conseiller
René Perron, directeur général

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jacques Asselin, maire, ouvre la séance, récite la prière d'usage, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. BIENVENUE ET PRIÈRE
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 7 OCTOBRE SPÉCIALE 2010, 1^{ER} NOVEMBRE 2010 ET DU 22 NOVEMBRE 2010
4. RAPPORTS
 - 4.1 Rapport du maire
 - 4.2 Parole aux membres du conseil municipal
 - 4.3 Rapport du directeur général sur les indicateurs de gestion et les dossiers majeurs
 - 4.4 Motion de félicitations Marché de Noël et Guignolée
 - 4.5 Motion de félicitations Jennifer Paré
5. FINANCE
 - 5.1 Acceptation des comptes
 - 5.2 Amendement résolution 2010-09-189 intitulée « Refinancement d'un emprunt de 27 600\$ venant à échéance en septembre 2010 »
 - 5.3 MRC Domaine-du-Roy : Prise de position sur le budget 2011
 - 5.4 Services incendie St-Félicien-St-Prime-La Doré :
 - 5.4.1 Acceptation du budget 2011
 - 5.4.2 Prise de position sur le budget 2011
6. CORRESPONDANCE ET COMMUNIQUÉS
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. ADMINISTRATION
 - 8.1 CADLD : Fonds de développement (Création d'emplois)

- 8.2 Adoption de la politique de gestion contractuelle
- 8.3 Mandats d'arpentage Auberge La Nuit Boréale
- 8.4 Soumission et mandat d'évaluation environnementale et d'analyse de sol Auberge La Nuit Boréale

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

10. VOIRIE

11. SERVICES PUBLICS

12. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

13. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 13.1 Programme d'établissement : Acceptation de demande

14. LOISIRS ET CULTURE

15. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

16. AFFAIRES NOUVELLES

- 16.1 Port d'attache Forestier en Chef

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

18. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE AU 20 DÉCEMBRE 2010 À 20H00

POINT 2.0

RÉSOLUTION 2010-12-259

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Ordre du jour

Il est proposé par Marjolaine Simard, appuyé par Marc Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte l'ordre du jour.

POINT 3.0

RÉSOLUTION 2010-12-260

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 OCTOBRE 2010 SPÉCIALE 2010

PV

Il est proposé par Michel Simard, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 7 octobre spéciale 2010 tel que présenté.

POINT 3.0

RÉSOLUTION 2010-12-261

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} NOVEMBRE 2010

PV

Il est proposé par Catherine Bonneau, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 1^{er} novembre 2010 tel que présenté.

POINT 3.0

RÉSOLUTION 2010-12-262

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 22 NOVEMBRE 2010

PV

Il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 22 novembre 2010 tel que présenté.

POINT 4.1

Rapport du maire RAPPORT DU MAIRE

Le maire indique que son rapport de ce soir sera bref en raison de la présentation du rapport du maire sur la situation financière le 22 novembre dernier. Il tient à rappeler au public que l'orientation du conseil municipal pour le budget 2011 est de stabiliser les taux de taxation, si possible, et que les travaux de préparation du budget sont débutés. Les analyses sur le service de la dette, les immobilisations et les affaires courantes sont débutées. Normalement, le 20 décembre prochain, il y aura présentation du budget 2011 et acceptation des taux de taxation relativement semblables à 2010. Le conseil veut tenir compte du fait que les travailleurs ont dû faire face à des diminutions de salaire et/ou des pertes d'emploi au cours de l'année. Avec la direction générale, nous avons rencontré un groupe représentant les résidents du Lac Ouitouche en regard d'une demande de retour de taxes. Le dossier sera étudié. Une rencontre a eu lieu du comité incendie en regard du budget 2011. Vendredi, le 12 novembre, nous avons reçu la visite de certains élèves de l'école primaire Maria-Goretti qui sont venus visiter nos installations pour le traitement de l'eau potable et de l'eau usée. J'ai participé à des rencontres en lien avec la CADLD et le Moulin des Pionniers. J'ai participé à une rencontre de la table migr'active en regard de l'accueil des nouveaux arrivants dans la région et dans notre municipalité. Le 24 novembre, j'ai participé à la présentation du projet du Quartier des Pionniers et la semaine dernière, j'ai rencontré la présidente de la Fabrique en regard de l'avenir de l'église, son classement comme bien classé et comment l'on pourrait, dans un avenir de trois (3) à cinq (5) ans, développer des partenariats afin de s'assurer de son avenir.

POINT 4.2

Conseillers (ères) PAROLES AUX CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS

Le maire invite les membres du conseil à prendre la parole afin de donner leur avis ou d'informer la population sur les divers éléments qui ont été portés à leur attention durant le mois de novembre.

Catherine Bonneau mentionne que s'est déroulé le premier marché de Noël qui avait lieu dans la salle des Chevaliers de Colomb et qui fut une grande réussite. 21 exposants y ont participé et plus de 300 visiteurs se sont présentés au marché de Noël samedi et dimanche après-midi. Tous les participants se sont montrés satisfaits de l'activité et elle mentionne que c'est une personne de Trois-Rivières qui a remporté le panier-cadeau. Toute l'équipe d'Accueil Social de La Doré a travaillé très fort pour la présentation de cette activité. Également, dimanche matin, s'est déroulé le brunch de la Guignolée et l'accueil des 13 nouveaux-nés et des 44 nouveaux résidents pour cette année. Elle tient à signaler qu'il y a eu une belle participation des nouveaux-nés et des nouveaux arrivants pour cette activité. Ce fut donc une grosse fin de semaine à La Doré qui fut très appréciée. Elle a participé à la remise officielle du troisième fleuron de la Municipalité à Ste-Hyacinthe le 17 novembre. Ce troisième fleuron a été décerné en raison du beau travail du comité d'embellissement et de tous les résidents pour l'embellissement de notre municipalité.

Marc Perron nous informe que le chantier du Complexe sportif va bien, il suit son cours. Il informe la population qu'une page Facebook a été créée où vous pourrez suivre l'évolution du chantier avec des photos et commentaires. Les personnes intéressées pour souscrire financièrement au projet peuvent communiquer avec Hubert Lalancette et/ou Guy Pigeon. La campagne de souscription va très bien. Il tient à féliciter le comité d'Accueil Social et les Chevaliers de Colomb pour la belle fin de semaine. La fin des travaux est prévue pour la fin de décembre. Quand les travaux seront complétés, la qualité de la glace sera stable tout au cours de l'hiver, et ce, malgré les conditions météorologiques. Également, la saison sera allongée.

Le maire complète l'information sur le Complexe sportif en mentionnant que la prolongation annoncée par le gouvernement fédéral pour le programme d'infrastructures permettra de compléter les travaux sur la toiture du Complexe sportif au printemps 2011, et ce, sans pénalité de subvention.

Marjolaine Simard a participé aux rencontres du Moulin des Pionniers et du Centre des Loisirs. Elle tient à féliciter le comité d'accueil pour la belle fin de semaine et elle est très heureuse de voir que nous avons accueilli 44 nouveaux arrivants à La Doré.

Michel Simard a participé à une rencontre de la Résidence Dorée et aux activités de la fin de semaine. Les bénévoles de la Municipalité sont une grosse force qui permet d'organiser des activités intéressantes et motivantes. Il tient à féliciter le comité d'embellissement pour les décorations dans le parc municipal qui sont toujours très belles, et ce, tout au cours de l'année. Il mentionne également que madame Jennifer Paré a remporté une course nationale à Duluth au Minnesota en snocros. Il mentionne que les autres courses vont débiter après les Fêtes et que La Doré est la seule municipalité à présenter une compétition au Lac St-Jean.

Hélène Gagnon n'a pu participer à la rencontre de l'OMH en raison d'un conflit d'horaire. Elle tient à féliciter l'organisation du Marché de Noël et propose une mention de félicitations.

Pierre-Paul Lalancette nous informe que tout va bien du côté de la voirie et félicite également les organisateurs du Marché de Noël.

POINT 4.3

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR LES INDICATEURS DE GESTION ET LES DOSSIERS MAJEURS

Le maire mentionne que le directeur général a déposé les indicateurs de gestion. Nous avons émis 84 permis à ce jour pour une somme totale de 1 853 200\$. Il mentionne également que les frais pour la consommation d'énergie sont supérieurs à l'an passé en raison des problèmes des pompes pour l'eau potable. Le maire indique que le rapport des heures travaillées par le personnel municipal a également été déposé.

POINT 4.4

RÉSOLUTION 2010-12-263

MOTION DE FÉLICITATIONS MARCHÉ DE NOËL ET GUIGNOLÉE

Il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré présente une motion de félicitations à toute l'équipe d'Accueil Social de La Doré, au comité d'entraide social, aux Chevaliers de Colomb ainsi qu'aux 21 artistes et artisans pour le grand succès lors de la présentation du Marché de Noël et de la Guignolée 2010.

POINT 4.5

RÉSOLUTION 2010-12-264

MOTION DE FÉLICITATIONS JENNIFER PARÉ

Il est proposé par Michel Simard, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré présente une motion de félicitations à toute l'équipe de course snocros de Jennifer Paré pour le succès remporté lors de la compétition présentée à Duluth au Minnesota. Madame Paré a remporté la première position dans la catégorie « femme ».

POINT 5.1

RÉSOLUTION 2010-12-265

ACCEPTATION DES COMPTES

Il est proposé par Catherine Bonneau, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte le journal des achats du mois de novembre 2010 au montant de 118 155.86\$ et en autorise le paiement.

POINT 5.2

RÉSOLUTION 2010-12-266

AMENDEMENT RÉSOLUTION 2010-09-189 INTITULÉE « Refinancement d'un emprunt de 27 600\$ venant à échéance en septembre 2010 »

Il est proposé par Marc Perron, appuyé par Marjolaine Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré amende la résolution 2010-09-189 intitulée « Refinancement d'un emprunt de 27 600\$ venant à échéance en septembre 2010 » comme suit :

- Ajouter la phrase «Le conseil municipal autorise le paiement et le refinancement de ce prêt lors du financement du prêt relatif à la réfection du Complexe sportif. Cette somme sera prise à même le surplus accumulé de la Municipalité et remboursée lors de la réalisation du prêt du Complexe sportif auquel sera ajouté la somme de 27 600\$ en 2011.»

POINT 5.3

RÉSOLUTION 2010-12-267

MRC DOMAINE-DU-ROY : PRISE DE POSITION SUR LE BUDGET 2011

CONSIDÉRANT le budget 2011 de la MRC Domaine-du-Roy présenté et adopté le 24 novembre 2010 démontrant une augmentation de 4.37% ;

CONSIDÉRANT les orientations du conseil municipal de La Doré en regard des prévisions budgétaires 2011 ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs entreprises ont dû fermer leurs portes ou diminuer leurs ressources humaines et leur masse salariale, et ce, en regard de la conjoncture économique qui prévaut présentement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marjolaine Simard, appuyé par Marc Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré demande à la MRC Domaine-du-Roy d'entreprendre des démarches plus élaborées pour le contrôle des dépenses réduisant ainsi les revenus qui eux augmentent de façon récurrente, et de ce fait, la charge fiscale des municipalités et des contribuables.

POINT 5.4.1

RÉSOLUTION 2010-12-268

SERVICES INCENDIE ST-FÉLICIEN-ST-PRIME-LA DORÉ : ACCEPTATION DU BUDGET 2011

CONSIDÉRANT la tenue de la rencontre du comité incendie traitant du budget le 10 novembre dernier ;

CONSIDÉRANT la recommandation d'acceptation du budget 2011 du Service incendie St-Félicien-St-Prime-La Doré ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Catherine Bonneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte le budget 2011 du Service incendie St-Félicien-St-Prime-la Doré tel que présenté.

POINT 5.4.2

RÉSOLUTION 2010-12-269

SERVICES INCENDIE ST-FÉLICIEN-ST-PRIME-LA DORÉ : PRISE DE POSITION SUR LE BUDGET 2011

CONSIDÉRANT le budget 2011 du Service incendie Saint-Félicien-Saint-Prime-La Doré présenté et adopté ;

CONSIDÉRANT l'augmentation de 3.65% du budget par rapport à celui de 2010 ;

CONSIDÉRANT QUE cette augmentation augmente les quote-parts de La Doré de 2 771.33\$ soit de 80 419.27\$ à 83 190.60\$;

CONSIDÉRANT QUE depuis le regroupement, le budget a augmenté de plus de 30 000\$;

CONSIDÉRANT le déficit accumulé de 113 679.42\$ dont la portion de La Doré s'élève à 9 827.59\$;

CONSIDÉRANT QUE le poste budgétaire le plus sollicité est celui des salaires ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Catherine Bonneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré demande à la direction du Service incendie Saint-Félicien-Saint-Prime-La Doré d'entreprendre des démarches plus élaborées pour le contrôle des dépenses réduisant ainsi les revenus qui eux augmentent de façon récurrente, et de ce fait, la charge fiscale des municipalités et des contribuables.

POINT 6.0

Correspondance RÉSUMÉS DE LA CORRESPONDANCE DE NOVEMBRE 2010

Le résumé de la correspondance du mois de novembre 2010 est déposé aux membres du conseil municipal. Les membres du conseil qui le désirent peuvent se procurer une copie desdites correspondances au bureau municipal.

POINT 7.0

Questions PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

POINT 8.1

RÉSOLUTION 2010-12-270

CADLD : FONDS DE DÉVELOPPEMENT (Création d'emplois)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Doré, en collaboration avec la Caisse Populaire Desjardins Saint-Félicien-La Doré, a établi un fonds de développement pour soutenir la création d'entreprise par une allocation de soutien à l'emploi ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard, appuyé par Marjolaine Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré débourse sa part de financement pour soutenir les trois entreprises admissibles pour un total de 1 500 \$ de débours.

POINT 8.2

RÉSOLUTION 2010-12-271

ADOPTION DE LA POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE

CONSIDÉRANT les Loi 76 et 102 sur la *Transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* et du Code de Déontologie des lobbyistes ;

CONSIDÉRANT QUE cette Loi oblige les municipalités d'adopter une politique sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme et du Code de déontologie des lobbyistes concernant les contrats de gré à gré, les contrats sur invitation écrite, les contrats par appel d'offres public, les contrats de services professionnels et les contrats avec pondération;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs articles de ces lois seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2011 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré adopte la politique de gestion contractuelle telle que présentée.

POINT 8.3

MANDAT D'ARPENTAGE AUBERGE LA NUIT BORÉALE

Le maire informe la population qu'un mandat d'arpentage a été accordé afin de procéder à l'élaboration d'un certificat de localisation en vue de la vente de l'Auberge La Nuit Boréale.

POINT 8.4

SOUMISSION ET MANDAT D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET D'ANALYSE DE SOL AUBERGE LA NUIT BORÉALE

Le maire informe la population qu'un mandat d'évaluation environnementale et d'analyse de sol sera accordé afin de procéder à l'élaboration d'un certificat de conformité en vue de la vente de l'Auberge La Nuit Boréale.

POINT 13.1

RÉSOLUTION 2010-12-272

PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT : ACCEPTATION DE DEMANDE

CONSIDÉRANT les résolutions 2007-03-058, 2007-06-142 et 2007-08-166;

CONSIDÉRANT QUE les demandeurs rencontrent les critères d'admissibilité du programme ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Catherine Bonneau, appuyé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le versement de la subvention pour le programme d'établissement au propriétaire de l'immeuble suivant :

2971, rang St-Paul # 17-592-495 1 500\$

POINT 16.1

RÉSOLUTION 2010-12-273

PORT D'ATTACHE FORESTIER EN CHEF

CONSIDÉRANT la nomination du nouveau Forestier en chef ;

CONSIDÉRANT QUE ce dernier ne désire pas demeurer dans la région ;

CONSIDÉRANT QUE le port d'attache du bureau du Forestier en chef est situé à Roberval ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs contribuables, autant de La Doré que du reste du Québec, travaillent en des lieux différents de leur lieu de résidence et qu'ils doivent se déplacer et s'héberger, et ce, sans compensation ;

CONSIDÉRANT QUE le fait que le Forestier en chef ne désire pas résider dans la région de son port d'attache lance un message méprisant pour les régions ;
CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est d'avis que des ressources humaines locales pourraient sûrement répondre aux exigences du poste ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Perron, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré mentionne son désaccord quand à la décision de la nomination du nouveau Forestier en chef. Une copie de la présente résolution sera transmise à la MRC Domaine-du-Roy, à la Conférence régionale des élus et aux municipalités forestières du Québec.

Questions

POINT 17.0
PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

POINT 18.0
RÉSOLUTION 2010-12-274
AJOURNEMENT DE LA SÉANCE AU 20 DÉCEMBRE 2010 À 20H00

À 20H50, il est proposé par Marjolaine Simard d'ajourner la présente séance régulière au 20 décembre 2010 à 20h00.

Jacques Asselin,
Maire

René Perron,
M.B.A., M.A. en études régionales
Directeur général